



Chères consœurs, chers confrères,

L'Union des groupements du folklore gastronomique de la Province de Liège, qui fête cette année son 50^{ème} anniversaire, s'est vue confier par le Grand Conseil de la Tradition gastronomique et culturelle de Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale (TGWB) l'organisation de la **37ème journée annuelle des confréries**.

Elle aura lieu le **dimanche 23 août 2020** dans le seul site de la Province de Liège inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, **Blegny-Mine**, qui commémore cette année son **40ème anniversaire**.

L'organisation pratique de cette manifestation a été confiée à un comité dénommé **JAC Blegny 2020**, composé de 6 confréries de la région, à savoir la Confrérie du Bon Métier des Brasseurs et la confrérie des Maïsses Houyeûs de Pays d'Lidje, qui ont toutes deux 40 ans cette année, la confrérie des Peûres di S't R'Mèy, la confrérie Li Fricassêye às Pomes de Warsage, la confrérie Tchanchès, et la Seigneurie du Remoudou, qui fête en 2020 son 60ème anniversaire.

Afin de nous permettre de préparer au mieux cette importante manifestation, qui a obtenu le soutien de la Région Wallonne, de la Province de Liège, de la commune de Blegny et de la Maison du Tourisme du Pays de Herve, et de lui donner un maximum de relief et de visibilité à travers les médias, nous vous saurions gré de bien vouloir nous renvoyer le formulaire d'inscription ci-joint **pour le 15 mai au plus tard**.

Le prix de participation pour la tenue d'un stand (espace de 6 x 3m) est fixé à 80 €, à verser sur le compte n° BE59 0689 3455 6126 du Comité JAC Blegny 2020, pour le 20/5/2020 au plus tard, sous peine d'une majoration de 50 % du droit d'inscription.

Les confréries participantes, qu'elles tiennent un stand ou qu'elles participent simplement au cortège, recevront en temps utile un accusé de réception de leur inscription avec toutes les informations pratiques : programme détaillé, plan d'accès au site, au village des confréries et aux parkings, animations, affiches et dépliants, etc.

Merci de bien vouloir noter que la tenue d'un stand est réservée aux confréries du TGWB ; les confréries qui ne font pas partie du TGWB peuvent s'inscrire à la journée pour autant qu'elles soient parrainées par une confrérie membre mais ne peuvent disposer d'un stand.

Il est important que vous respectiez le délai d'inscription ! Le temps restant sera mis à profit pour répartir les stands de façon la plus adéquate et plus conviviale possible, compte tenu de la disposition des lieux.

Dans l'attente d'une réponse, que nous espérons positive, nous vous présentons, chères consœurs, chers confrères, nos salutations amicales.

Jacques CRUL
Président du Comité
JAC Blegny 2020

Joël LECLERCO
Président de l'Union



Confrérie des Petres di Sint-Remy

